



Contrat nr.



Nom du Propriétaire : Nom du chien :
Adresse :
☎ :
Email :
Vétérinaire : Dr.
En cas d'urgence prévenir :
Race : Sexe : M – F Castré / Stérilisée
Identification : Signes particuliers :
Habitudes alimentaires : Granulés / Viande / Riz / Légumes / Boîte
Allergies alimentaires : Malade en voiture : oui/non
Maladies : Traitements à administrer :
Comportement : Peureux / Jouette / Agressif Ecuelle /
Séjour : du au

Conditions générales de pension

- Les heures d'admission et de reprise de l'animal sont fixées sur rendez-vous.
- Le carnet de santé est obligatoire lors de l'admission et celui-ci doit être muni des vaccins demandés à savoir : Carré, Hépatite, Parvovirose, Leptospirose, Toux du Chenil.
- Nous nous réservons le droit de refuser un animal qui ne semble pas en bonne santé.
- En cas de non présentation de l'animal à la date prévue le séjour sera automatiquement annulé et l'acompte versé considéré comme valant dommages et intérêts.
- Notre vétérinaire (ou l'un de ses remplaçants en cas de congé) est disponible immédiatement en cas d'urgence.
- Il est obligatoire de munir l'animal d'un collier anti-puce (neuf) de chez le vétérinaire, de la pharmacie ou d'une protection similaire (pipettes : ex. Tiguvon).
- Le prix de la pension pour un chien est fixé à : €14/jour pour un très petit chien, € 15/jour pour un petit chien, € 16/jour pour un chien moyen, € 17/jour pour un grand chien et € 19/jour pour un très grand chien. Dans le cas de 2 chiens appartenant au même propriétaire une réduction de 10% sera accordée sur le total du séjour de même qu'une réduction de 10% quand la durée du séjour dépasse 20 jours .
- En cas de nécessité dûment constatée par le vétérinaire, la « Pension Gr€mlins » est autorisée à exposer les frais nécessaires (soins, médicaments, etc...) en vue de maintenir l'animal en pension en bonne santé. Le propriétaire s'engage à rembourser la « Pension Gr€mlins » sur production du justificatif de frais.
- Le chien qui nous sera confié vivra en liberté dans une petite maison, meublée, décorée, chauffée avec télévision. Il aura à sa disposition un jardin clôturé avec ballons, jeux en compagnie de quelques autres pensionnaires.
- La « Pension Gr€mlins » veillera aux bons soins de votre animal pendant toute la durée de son séjour. Toutefois, au cas où, malgré toutes les précautions prises, un accident ou une maladie grave, pouvant même entraîner le décès surviendrait, la responsabilité de la « Pension Gr€mlins » ne pourrait, en aucun cas, être mise en cause.

Fait à Herne, le
« Lu et approuvé »